

L'an deux-mille-vingt-trois, le 28 Septembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 Septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 9			
Votants : 10			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, M. Vincent CERISIER, Mme Sylviane TESSIER, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR.

Étaient excusés : M. Thierry SOYER, Mme Caroline DHYEVRE.

Étaient absents : M. Alexandre CHABAUTY.

Procurations :

M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Inscription à l'inventaire de la commune le bâtiment 5 rue du Vieux Chêne vendu en Juin 2023

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de mise en conformité de l'actif de la commune et du SGC, pour le passage à la M57 au 01/01/2023, il est nécessaire de demander au comptable public d'intégrer dans HELIOS la bâtiment 5 rue du Vieux Chêne cadastré AB 90.

L'intégration est la suivante :

Désignation	Bâtiment 5 rue du Vieux Chêne cadastré AB 90
Superficie	263 m ²
Valeur d'origine	8 700 €
Date de mise en service	31/07/1997
N° inventaire	1997-21328

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la proposition
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait à ANTIGNY, le 2 Octobre 2023

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

086-218600062-20230928-28092023_47-DE Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82
Reçu le 10/10/2023 mairie@antigny86.fr